

# J'inscris mon enfant

Nom (majuscules) : .....  
 Prénom : .....  
 et je coche la (ou les) case(s) correspondant au choix de mon enfant :

## ATTENTION

Pour les stages "initiation vélo 4/5 ans" et "vélo-initiation tir à l'arc-biathlon 6/8 ans", prévoir son propre matériel (vélo, casque) en bon état de fonctionnement.

Pour les 4/5 ans	12 au 16 avril	19 au 23 avril
<b>Initiation vélo</b> 9 h 45 à 12 h Gymnase Paul Langevin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les 6/8 ans	12 au 16 avril	19 au 23 avril
<b>Natation</b> 9 h 45 à 11 h Piscine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Natation</b> 11 h à 12 h 15 Piscine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Escalade-initiation tir à l'arc</b> 9 h 45 à 12 h Gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Vélo-initiation tir à l'arc-biathlon</b> 13 h 30 à 17 h 30 École Gabriel Péri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les 9/14 ans	12 au 16 avril	19 au 23 avril
<b>Natation</b> 9 h 45 à 11 h Piscine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Natation</b> 11 h à 12 h 15 Piscine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Zumba</b> 13 h 45 à 16 h Salle Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Escalade-orientation-tir à l'arc</b> 13 h 30 à 17 h 30 Gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# PRINTEMPS SPORTS

## Les dates

Semaine du 12 au 16 avril et du 19 au 23 avril 2021.

## Pour qui ?

Les enfants de 4 à 14 ans.

## Quand ?

Accueil dans les gymnases aux heures indiquées et début des activités sportives 15 minutes après.

## Les thèmes

Natation, initiation au vélo, zumba, escalade, initiation au tir à l'arc, vélo, orientation, biathlon.

## Les tarifs

- **Stage natation** : 25 € Martinérois, 75 € non Martinérois.
- **Stage activités** de 9 h 45 à 12 h ou de 13 h 45 à 16 h : 15 € Martinérois, 50 € non Martinérois.
- **Stage activités** de 13 h 30 à 17 h 30 : 40 € Martinérois, 80 € non Martinérois.

## Renseignements

- > Auprès des éducateurs sportifs des groupes scolaires.
- > Sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)
- > Au 04 56 58 92 88 ou 04 56 58 32 76.

## Inscriptions

- > **À partir du mercredi 24 mars 2021**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h : **Pour tous et pour toutes les activités** dans la limite des places disponibles Au service des sports, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.
- > **Inscriptions prioritaires** les lundi 22 et mardi 23 mars 2021 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, **uniquement pour les enfants qui** :
  - n'ont pas pratiqué la natation 6/8 ans ou 9/14 ans dans le cadre des stages EMS Automne 2020.
  - ne sont pas inscrits à l'EMS natation 6/8 ans ou 9/14 ans du mercredi cette année.
  - n'ont pas pratiqué l'escalade 6/8 ans dans le cadre des stages EMS Automne 2020.
  - ne sont pas inscrits à l'EMS escalade 6/8 ans du mercredi cette année.

**ATTENTION : Lors d'une inscription à un stage natation ou escalade les 22 et 23 mars, aucune inscription à une autre activité ne pourra se faire conjointement ces jours-ci.**

Cela reste néanmoins possible à partir du mercredi 24 mars.

**INFO : Toute inscription sera définitive. Aucun changement d'activité ne sera possible. 2 seuls cas de remboursement possibles sur présentation d'un justificatif : maladie (remboursement à partir du 2<sup>e</sup> jour d'absence) ou déménagement.**

L'enfant reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui d'aller le chercher ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.

Ce programme peut être modifié à tout moment selon l'évolution de la crise sanitaire



# L'école municipale des sports

2020  
2021

Enfants 4 - 14 ans



Stages sportifs du 12 au 23 avril

# PRINTEMPS SPORTS Inscription obligatoire



à partir du 22 ou 24 mars \*

\* voir conditions dans la rubrique des inscriptions

Direction de la communication de la ville de Saint-Martin-d'Hères - Février 2021

# Stages sportifs

## Pour les 4/5 ans

De 9 h 45 à 12 h :

### INITIATION VÉLO

Gymnase Paul Langevin  
15 €/Martinérois - 50 € / non Martinérois

## Pour les 6/8 ans

De 9 h 45 à 11 h :

### NATATION

Piscine universitaire  
25 €/Martinérois - 75 € / non Martinérois

De 11 h à 12 h 15 :

### NATATION

Piscine universitaire  
25 €/Martinérois - 75 € / non Martinérois

De 9 h 45 à 12 h :

### ESCALADE-INITIATION TIR À L'ARC

Gymnase Jean-Pierre Boy  
15 €/Martinérois - 50 € / non Martinérois

De 13 h 30 à 17 h 30 :

### VÉLO-INITIATION TIR À L'ARC-BIATHLON

École Gabriel Péri  
40 €/Martinérois - 80 € / non Martinérois

## Pour les 9/14 ans :

De 9 h 45 à 11 h :

### NATATION

Piscine universitaire  
25 €/Martinérois - 75 € / non Martinérois

De 11 h à 12 h 15 :

### NATATION

Piscine universitaire  
25 €/Martinérois - 75 € / non Martinérois

de 13 h 45 à 16 h

### ZUMBA

Salle Voltaire  
15 € / Martinérois - 50 € / non Martinérois

de 13 h 30 à 17 h 30

### ESCALADE-ORIENTATION-TIR À L'ARC

Gymnase Jean-Pierre Boy  
40 € / Martinérois - 80 € / non Martinérois



Remplir le formulaire ci-dessous et se présenter au service des sports avec un **moyen de paiement** (espèces, chèque, Carte bancaire, chéquier jeunes du Conseil départemental Isère, coupons sports).

#### Je soussigné(e)

Qualité :  père  mère  tuteur  
NOM (majuscules) : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone(s) : .....

#### Je déclare

Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M. ....  
 Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

#### Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

#### En cas d'urgence

Autre personne à contacter : .....  
Lien de parenté : .....  
NOM (majuscules) : .....  
Prénom : .....  
Téléphone(s) : .....

#### J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) : .....  
Prénom : .....  
Adresse (si différente) : .....  
Date de naissance : .....  
Établissement scolaire fréquenté en 2020/2021 : .....  
Problèmes de santé : .....  
Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire :  oui  non

#### Je l'autorise

À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS Printemps sports 2021 intra et extra-muros.  
 Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour les activités choisies.  
 Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.  
 Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extrascolaires.  
 J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.  
 J'autorise mon enfant à rentrer seul.

> Pour une inscription pour un enfant n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisé dans la commune, veuillez vous munir aussi de :

- un justificatif de domicile
- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- le livret de famille

À Saint-Martin-d'Hères, le.....  
Signature du (des) parent(s) :